

LES FOUGERÈTS

Manoir de la Cour de Launay : 550 ans et une dynamique retrouvée

Restaurer cette bâtisse du 15^e siècle et valoriser le patrimoine local : deux objectifs pour les propriétaires du manoir de la Cour de Launay, épaulés par une toute jeune association des Fougerêts.

« Trouvons des solutions pour sauvegarder le bâtiment, mais compatibles avec nos moyens. » Forts de ce principe, les époux Couché, heureux propriétaires du manoir de la Cour de Launay, sont bien décidés à trouver cet équilibre, conscients tout de même « que l'on ne fera peut-être pas tout, nous n'en sommes qu'au début ». Une belle aventure qui s'annonce cependant pour Jean-Paul et Marie-Françoise, jeunes retraités venus de Flandre, et qui, par le plus grand des hasards, sont tombés sous le charme des lieux.

Ancrée dans ce joli village fougerétais, à deux pas de l'Oust, dans une nature verdoyante, la bâtisse du 15^e siècle fait désormais l'objet de toutes leurs attentions. « Avec pour objectif d'y habiter, en procédant à sa restauration dans le respect du bâti médiéval. On sera loin du confort moderne... », reconnaît, avec humour, Jean-Paul Couché. Mais nous souhaitons cette restauration dans les règles de l'art.



Marie-Françoise et Jean-Paul Couché devant le manoir.

Aussi avons-nous fait appel aux personnes compétentes. »

UNE ASSOCIATION EN 2019

En parallèle de cet énorme chantier qui s'annonce, une association a vu le jour, « pour nous permettre de réaliser ce projet. Malgré les différentes aides (État, Région, collectivités territoriales et autres), le coût total de la restauration est

très élevé. Alors, nous devons trouver des solutions », pour redonner toute sa splendeur au manoir de la Cour de Launay. Une idée germe, et pas que chez les propriétaires des lieux : rapidement, l'association des Amis de la Cour de Launay et du patrimoine fougerétais voit le jour en 2019.

L'enjeu : la promotion et la valorisation historique du site du manoir ainsi que du patri-

moine local. A un an des 550 ans de la bâtisse, le projet grandit, et fleurit alors l'envie de « recenser, d'étudier et de valoriser le patrimoine architectural, historique et naturel de la commune, mais également de transmettre cette culture aux générations suivantes ».

Déjà en 2018, le couple avait ouvert les portes du domaine aux visiteurs, quelques semaines pendant l'été. Une première expérience « travaillée un peu plus en amont » en 2019, pour accueillir un public « très intéressé par ce type de visite. Peu de manoirs sont ouverts, alors que beaucoup de personnes recherchent ce genre de découverte. Nous les premiers ». Avec la création des Amis de la Cour de Launay cette même année, l'action dépasse l'enjeu initial, pour le plus grand plaisir de Jean-Paul et Marie-Françoise d'ailleurs élue présidente de l'association. « Nous avons là une visée qui va au-delà du manoir : on travaille sur les croix, les calvaires, les fours, les chapelles (qui ont aujourd'hui disparu). Le patrimoine de la commune est riche, il ne manquait qu'une association pour le mettre en avant, et éviter les erreurs du passé qui consistaient à détruire parfois sans connaître la valeur historique d'un site. A l'exemple de cette villa gallo-romaine dont les vestiges ont été détruits dans les années 1970 par méconnaissance... »

Le travail de l'association auprès des propriétaires de biens pourrait aboutir à un document répertoriant cette diversité. « Et à une opération de restauration des petits édifices, avec une mise en valeur de ces

éléments architecturaux non visibles de la route. »

Au fil des mois, le manoir de la Cour de Launay voit moult spécialistes à son chevet. Tantôt archéologues, tantôt historiens, tous concèdent que les lieux ont une valeur historique qu'il serait dommage de ne pas dévoiler au grand jour.

UN VOYAGE DE CINQ SIÈCLES

« Les fouilles permettent de trouver des éléments qui montrent que même la petite histoire rentre dans la grande histoire ! » Ces objets, ces restes de poteries ou encore ces carreaux de pavement gravés d'une étoile à huit branches, retrouvés aussi sur des éléments architecturaux du secteur, sont autant de trouvailles identifiées pour les unes, encore à l'état d'énigmes pour les autres. « On s'intéresse à tout ! Rien n'est anodin. Et le hasard compte beaucoup dans les trouvailles. » Trouvailles dont se délecte le couple, agrémentant les visites guidées d'anecdotes sympathiques lors de ce voyage de plus de cinq siècles.

D'ailleurs, pour les 550 ans de la bâtisse, les propriétaires ont prévu une saison estivale 2020 riche à souhait, entre expositions, conférences et autres animations, bien entendu adaptée aux mesures sanitaires imposées par les circonstances actuelles [lire ci-dessous]. De quoi faire renaitre cet édifice breton inscrit au titre des Monuments historiques depuis avril 2017.

Nelwenn Huchet

➔ Renseignements : www.courdelalaunay.com/

Le manoir de la Cour de Launay entre visites guidées, expositions, animations et conférence : un été bien rempli pour satisfaire une curiosité... Très saine !

Soutenus par la municipalité des Fougerêts, le département du Morbihan et Redon agglomération, les propriétaires du manoir de la Cour de Launay ont concocté un programme particulier pour la saison estivale 2020. L'occasion de fêter dignement, malgré les restrictions sanitaires, les 550 ans des lieux, « et sortir de cette morosité ». Epaulés par l'association des Amis de la Cour de Launay et du patrimoine fougerétais, Jean-Paul et Marie-Françoise Couché ouvrent les portes de leur domaine entre visites guidées, animations, expositions et conférence. Un programme qui se conclura lors des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre.

Visites guidées. Les jeudis, vendredis et samedis (département des visites à 14 h 30 et 15 h 30). 3 euros et gratuit pour les moins de 12 ans.

Quatre expositions, gratuites, sous chapiteau, sur le site du manoir. « Et si tout ce que vous pensiez savoir sur le Moyen-Âge était... faux ? » est la première exposition qui débute cette série. Elle sort pour la première fois des Archives départementales. En onze panneaux, traitant uniquement d'éléments de la Bretagne, voici de quoi dépasser les clichés de cette période « avec photos à l'appui ».

Puis, trois autres expositions seront présentées par Alter Ego, une association rennaise dont le but est la pratique et la valorisation de l'archéologie : « L'archéologie dans le viseur », « C'est dans les vieux pots qu'on fouille le passé » et « Le bois, écorce de notre passé ».

« D'ailleurs, il faut noter que lors de campagnes de fouilles sur le site du manoir, ont été retrouvés des tessons de poteries. Étudiés à par le CERAM de Vannes (Centre d'études et de

recherches archéologiques du Morbihan), cela permet de reconstituer des poteries de plusieurs époques retrouvées ici ! On a même la confirmation que certains morceaux datent de la Protohistoire (second âge du fer). Les Archives départementales vont nous aider également à exposer tout cela ! »

Une prospection par géoradar du sous-sol de la Cour de Launay. Les 8 et 9 juillet, une société d'Angers viendra prospecter les lieux grâce à cette méthode qui permet de voir, par exemple, d'anciennes fondations, des fossés. « Les personnes intéressées par le procédé viendront certainement voir cela sur place. Mais c'est le résultat qui sera véritablement intéressant. Il sera présenté lors d'une restitution publique courant de l'été. » Une lecture de sol vivement attendue par les propriétaires, qui pourront donner des idées à d'autres...

Animations autour des savoir-faire anciens, courant de l'été. Le 25 juillet est ainsi prévue la venue d'Héloïse Audry une artiste de La Chapelle-de-Brain, qui crée des poteries médiévales. « On trouverait cela intéressant si elle pouvait reconstituer nos poteries trouvées ici ! » Ce même jour, des carreaux de pavement seront réalisés sur le modèle de ceux retrouvés sur place.

Conférence sur la dendrochronologie. Proposée lors des Journées européennes du patrimoine, fin septembre, cette conférence présentera cette technique scientifique qui permet d'obtenir des datations de pièces de bois, à l'année près, en comptant et analysant la morphologie des anneaux de croissance des arbres. « Nous avons obtenu le prix Dendrotech 2014 de la Demeure historique, un prix initié par la société du même nom, nous permettant

d'avoir l'analyse de nos bois de charpentes, par exemple. Ce qui nous a donné une datation exacte de la construction du manoir : 1470 ! » Une conférence qui rejoint d'ailleurs l'exposition « Le bois, écorce de notre passé »...

Centres de loisirs et écoles. Pour apprécier le patrimoine et se rappeler de l'importance de son environnement proche, l'association se tourne également vers le jeune public. Outre les animations réalisées et celles à venir avec l'école de la commune, le manoir de la Cour de Launay est ouvert aux centres de loisirs et établissements scolaires du territoire « pour passer une journée pédagogique autour du manoir. Nous pensons que c'est important, car quand nous ne serons plus là, il faudra que les générations suivantes prennent le relais. Alors, formons les jeunes à ce regard ».

N. H.